Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS)

# PRÉSENTATION

**L’ENPPS est une enquête de la statistique publique menée tous les 10 ans depuis 2000** **et centrée sur la pratique d’activités physiques ou sportives. Elle a pour objectif de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu’elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, les pratiques émergentes, mesurer précisément le nombre de licenciés et caractériser le profil socio-économique des pratiquants et non-pratiquants.**

Des enquêtes nationales sur la pratique physique et sportive ont été mises en œuvre régulièrement depuis la création, en 1999, de la mission statistique du ministère en charge de la jeunesse et des sports. Trois enquêtes sur ce thème ont été menées respectivement en 2000, 2003[[1]](#footnote-1) et 2010. La réalisation d’une nouvelle enquête en 2020 fait suite à un besoin clairement exprimé de la part du ministère en charge des sports et des acteurs du champ d’avoir à leur disposition des connaissances actualisées dans ce domaine. C’est également l’occasion de pouvoir comparer cette étude aux précédentes afin de suivre dans le temps l’évolution des pratiques ainsi que l’émergence de nouvelles disciplines.

À des fins de comparabilité, le questionnaire est resté dans une large mesure identique entre les différentes éditions de l’ENPPS. Pour l’édition 2020, l’architecture du questionnaire est la suivante :

1. Identification des participants (âge, sexe).
2. Identification des personnes ayant pratiqué des activités physiques et sportives au cours des 12 derniers mois. Cette identification est réalisée à partir d’une déclaration spontanée puis assistée afin de s’assurer qu’aucune pratique ne soit oubliée. La liste de relance de la déclaration assistée contient près de 70 activités classées en 10 univers sportifs.
   1. Si au **moins une activité** a été pratiquée au cours des 12 derniers mois : précisions sur la ou les activités et les conditions de pratique, fréquence de pratique globale, motivations (et freins pour les personnes déclarant pratiquer une fois par semaine ou moins), accidentologie.
   2. Si **aucune activité** n’a été pratiquée au cours des 12 derniers mois : raisons de la non-pratique, envie de pratique, pratique d’activités physiques dans le passé, identification de ces activités le cas échéant.
3. Habitudes de vie et santé : mobilité avec assistance électrique, pénibilité, dépense physique/sédentarité, e-sport, loisirs culturels, consommation d’écrans, mini-module santé, IMC.
4. Signalétique : diplôme, PCS, situation matrimoniale, nationalité, enfants, revenus, sportivité enfant(s), parents et conjoint, commune de résidence… Questions techniques internet et téléphone.

# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

## NATURE DE L’OPÉRATION

Enquête après des individus

## UNITÉ STATISTIQUE / CHAMP STATISTIQUE COUVERT

Individus de 15 ans et plus

## ZONE GÉOGRAPHIQUE DE RÉFÉRENCE

France entière (y compris Mayotte)

## TAILLE DES DONNÉES

Entre 10 000 et 15 000 questionnaires

## PÉRIODICITÉ DE l’OPÉRATION

Enquête reconduite tous les 10 ans environ

## COUVERTURE TEMPORELLE

Collecte réalisée durant le premier semestre 2020 (fin janvier à fin juillet)

## AUTRES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, l’édition 2020 de l’ENPPS est également la première à avoir obtenu le caractère obligatoire.

Comitologie

Un comité scientifique a été constitué afin de solliciter des experts et des partenaires sur les modalités techniques et le questionnaire de l’enquête. Il a vocation à être transformé en comité d’exploitation et élargi après la réalisation de l’enquête. Ce comité scientifique est composé de l’INJEP et de représentants du ministère en charge des sports (de la Direction des Sports mais aussi des Pôles de Ressources Nationaux), de représentants d’une ou deux directions régionales jeunesse et sports, du comité national olympique, de l’association nationale des élus en charge du sport et de plusieurs chercheurs spécialistes de la mesure et de l’étude des pratiques sportives.

Protocole de collecte

Collecte multimode : Par téléphone (CATI), internet (CAWI) et courrier

* L’enquête par téléphone et web a été privilégiée. Dans un premier temps, une lettre-avis contenant un lien de connexion au questionnaire en ligne (CAWI) a été envoyée au domicile des individus faisant partie de l’échantillon. Une partie des entretiens téléphoniques ont également permis de faire des relances pour les personnes n’ayant pas répondu ou terminé de répondre au questionnaire en ligne.
* Enfin, sur préconisation du Comité du label, pour les personnes n’ayant pas eu la possibilité de répondre par internet ou par téléphone, une campagne d’envoi d’un questionnaire simplifié sous format papier a été mise en place mi-juin 2020.

Échantillonnage

L’échantillon a été constitué par l’INSEE à partir du Fichier démographique d’origine fiscale sur les logements et les individus (Fidéli), à l’exception de la Guyane et Mayotte. Stratifié par région, il comporte 3 sur-échantillons :

* Les personnes âgées de 15 à 19 ans (plus difficiles à joindre directement en raison de l’absence de leur nom et prénom dans les fichiers fiscaux) ;
* Les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) afin de disposer d’un échantillon suffisamment important de répondants pour mener des analyses fines ;
* Les personnes vivant outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion), en raison de taux de réponse plus faibles lors du test.

Les départements de Mayotte et la Guyane ont été interrogés selon le même procédé qu’en 2010 : tirage et génération aléatoires de numéros de téléphone. Suite à l’enquête pilote conduite en septembre 2019, le comité scientifique a estimé que les données issues des sources fiscales n’étaient pas assez robustes pour Mayotte et ne permettaient pas de joindre les enquêtés de Guyane de manière satisfaisante.

Durée du questionnaire : Environ 30 minutes.

Organisme collecteur :

* Pour le mode CATI et CAWI : BVA ;
* Pour le questionnaire papier : INJEP (sous-traitance de la logistique des envois et de la saisie à SMSI).

# SERVICE PRODUCTEUR ET DIFFUSION

## SERVICE(S) PRODUCTEURS(S)

Maitrise d’ouvrage : Direction des Sports, INJEP

Maitrise d’œuvre : INJEP (associé au Laboratoire sur les Vulnérabilités et l’Innovation dans le Sport (L-VIS) de l’Université Claude Bernard Lyon 1).

## FINANCEURS(S)

Direction des Sports, Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), INJEP.

## DIFFUSION DES DONNÉES

Date de publication des premiers résultats : second semestre 2021 ou premier semestre 2022.

## CITATION DE LA SOURCE

Source : INJEP/Ministère chargé des Sports, ENPPS 2020.

## STATISTIQUE PUBLIQUE

Numéro de visa de l’ENPPS 2020 : 2020X044EC

Avis d’opportunité favorable émis par le Conseil national de l’information statistique (CNIS) suite à la réunion du 28 novembre 2018 de la commission « Démographie et questions sociales »

Avis de conformité et label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire émis par le Comité du label de la statistique publique suite à la séance du 20 novembre 2019 de la commission « Ménages ».

<https://www.cnis.fr/enquetes/pratiques-physiques-et-sportives-enquete-nationale-sur-les-2020x044ec/>

1. L’enquête de 2003 s’appuyait sur le dispositif EPCV (Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages). [↑](#footnote-ref-1)